

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
MAIRIE DE SAINT MARS LA BRIERE  
36, rue de Paris  
72470 SAINT MARS LA BRIERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
2 juillet 2024**

Convocation envoyée par voie postale le 08/06/2024	L'an deux mil vingt-quatre, le 2 juillet à 18 heures, le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jackie SURUT, Maire.
Nombre de membres	
En exercice : 13	Présents : Monsieur Jackie SURUT, Madame Annick PITARD, Madame Zarah DIARD, Madame Laurie JALIER, Madame Roselyne JALIER, Madame Evelyne PETITPAIN Madame Patricia POTÉ, Madame Laetitia CABY, Monsieur Albert ROUAULT, Monsieur Thomas BUISARD.
Présents : 10	
Votants : 10	Excusée : Madame Sophie PORTAIL, Monsieur Jimmy LEGOT Non excusée : Madame Françoise CHATEAU.

Le quorum étant atteint, monsieur le Maire Jackie SURUT ouvre la séance à 18h00.

**Ordre du jour :**

- Installation des membres du Conseil d'administration.
- Election du Vice-Président.
- Règle du fonctionnement du Conseil d'administration.
- Informations diverses.

**Installation des membres du Conseil d'administration**

Monsieur Jackie SURUT, Président du CCAS, installe des membres du CCAS.

Membres élus : Madame Annick PITARD, Madame Zahra DIARD, Madame Laurie JALIER, Madame Roselyne JALIER, Madame Françoise CHATEAU (absente), Monsieur Jimmy LEGOT (excusé)

Membres désignés :

Madame Sophie PORTAIL (représente des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les expulsions : Centre Social Rural du Montfort le Gesnois).

Madame Evelyne PETITPAIN (représentante au titre du Secours Populaire de Champagné).

Madame Patricia POTÉ (représentante de l'association Gymnastique Brieroise/ vie associative).

Madame Laëticia CABY (représentante de l'association Famille Rurales : sur proposition de l'UDAF).

Monsieur Albert ROUAULT (représentant de l'association Génération Mouvement de Saint Mars la Brière/ associations de personnes âgées et retraités).

Monsieur Thomas BUISARD (représentant de l'association « la vie en bleu pour Cléa » : personnes handicapées).

#### **Election du Vice-Président**

Monsieur le Président procède à l'élection du Vice-Président et fait appel à candidature.

Madame Annick PITARD postule.

**A la majorité de 12 voix exprimés madame Annick PITARD est élues Vice-Présidente.**

Après élection, madame Annick PITARD assurera le secrétariat de la présente séance.

**Après le vote et conformément à l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration a élu madame Annick PITARD en qualité de Vice-Présidente.**

#### **Règle du fonctionnement du Conseil d'administration**

Monsieur le Président remet à chaque membres le fonctionnement du CCAS et le lit.

Monsieur le Président informe les membres que tous les dossiers sont confidentiels et que par conséquent tous les membres sont tenus au secret.

Madame la Vice-Présidente annonce qu'il ne sera plus remis de dossier papier, seul Monsieur le Président et madame la Vice-Présidente auront le document sur leur ordinateur et retranscrits sur l'écran de la salle des mariages par économie de papier.

#### **Informations diverses**

Monsieur le Président aborde le questionnement sur les bons d'achat de fin d'année des séniors, se sujet sera abordé lors de la prochaine réunion ainsi que le gala de fin d'année.

Madame la Vice-Présidente demande aux membres quel jour et heure leur conviendrait le mieux pour les réunions. L'ensemble des membres souhaite conserver le mercredi 18h30.

Fin de séance 19 h